

L'État accompagne les ménages à revenus modestes
pour payer leurs factures d'énergie



solidaire



Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.**

juste



Le chèque énergie **permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

simple



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. **IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR** pour le recevoir (il suffit d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

EN SAVOIR +

www.chequeenergie.gouv.fr

0 805 204 805

Service & appel
gratuits